

Dans quelle démocratie vivons-nous ?

Les conflits sociaux se multiplient et le gouvernement reste sourd aux attentes de la population. Après la Loi Travail qui a démantelé les règles protectrices des salariés du privé, l'attaque du statut des cheminots puis les projets destructeurs concernant la Fonction Publique, pas un jour ne passe sans qu'une mesure soit prise qui ne porte atteinte aux droits sociaux, creuse les inégalités, détériore les conditions de vie d'une grande majorité de nos concitoyens.

Nous, enseignants du 1^{er} degré, nous sommes impactés par ce contexte tendu, aussi bien, dans le cadre de la classe, car la paupérisation de certains quartiers se lit dans le climat scolaire, dans la difficulté à être « élève », dans le rapport, parfois compliqué, des familles avec l'école, mais aussi parce que chacun d'entre nous subit de plein fouet, dans ses conditions de vie, les effets de ce rouleau compresseur : précarité pour nos conjoints, pour nos enfants, études incertaines, souffrance de nos aînés, gels de nos salaires et retour du jour de carence, enfin de maigres perspectives d'amélioration de nos carrières.

Le ministre s'agite, communique dans les médias avant même que nous soyons informés de ses projets, puis se met en scène dans des vidéos qui promeuvent une école dépassée, décriée par bon nombre de chercheurs en sciences de l'éducation et qui n'ont jamais fait la preuve de leur efficacité. Des injonctions multiples remettent en cause de façon inacceptable, la liberté pédagogique des enseignants.

Alors que les premiers résultats du CRPE interpellent une nouvelle fois sur l'attractivité du métier (avec 18 017 admissibles pour 11 840 recrutements prévus, soit 1,52 candidat pour un poste), le service public d'éducation imaginé par notre Ministère est bien loin de redonner de la confiance !

Dans ce contexte, les opérations du mouvement pourraient paraître dérisoires au regard de tous ces enjeux. Or, elles sont l'occasion d'assurer une certaine sérénité en permettant aux collègues d'accéder au lieu d'exercice de leur choix, que ce soit pour débiter dans le métier, pour expérimenter de nouvelles fonctions, se rapprocher de leur lieu de vie, ou simplement rencontrer de nouveaux collègues, de nouveaux élèves. Le travail engagé depuis de nombreuses années dans ce

département, dans un dialogue de qualité avec l'ensemble des services de l'Inspection académique du Puy-de-Dôme, a permis de faire progresser les règles de nomination. Le SNUipp continuera à œuvrer pour que les affectations se fassent en toute transparence et dans le respect de l'équité entre les collègues. La multiplication des postes à profil, que nous dénonçons, et les conditions de nomination dans l'ASH fragilisent cependant l'équilibre de ces opérations et nous interviendrons à ce sujet, autant de fois que nécessaire.

L'avenir des CAPD est plus qu'incertain. Dans le Puy-de-Dôme, l'unité syndicale a permis l'expression du rejet de la réforme des CAP engagée par le gouvernement. Nous nous en félicitons. Tous, ici réunis, non seulement dans l'intérêt de la profession mais aussi pour maintenir ce lieu de dialogue à l'intérieur du Ministère de l'Education, pour la préservation des droits des fonctionnaires que nous sommes tous, nous avons intérêt à soutenir et préserver cette instance garante d'équité et transparence.

Les élues à la CAPD,
Joëlle MASSON & Régine DUMAS



Pour défendre nos droits ...

Rejoignez le SNUipp

**Premier syndicat
du
premier degré**

Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs de collège

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ Snu63@snuipp.fr